

# Indecosa CGT 83 alerte sur la remise en cause des droits des consommateurs

20 octobre 2025

## Indecosa CGT 83 invite à protéger les consommateurs

### POINT

Alors que les consommateurs sont toujours plus nombreux, l'Etat, l'Indecosa et les grandes entreprises les écrasent pourtant avec le commerce électronique, maladroitement et sans la prévisibilité financière de l'assurance nationale des consommations.

Face aux consommateurs, l'Etat et les grands groupes de l'Indecosa CGT 83 démontrent leur inquiétude pour leur avenir et leur sécurité. Ces derniers mois, l'Indecosa CGT 83 a dénoncé de nombreux risques pour les consommateurs. Ainsi, l'Indecosa CGT 83 a dénoncé

l'absence de prévisions budgétaires pour les consommateurs.

Pour les consommateurs, la sécurité de plusieurs institutions publiques, mais aussi des entreprises, l'Indecosa CGT 83 a dénoncé l'absence de prévisions budgétaires pour les consommateurs. L'Indecosa CGT 83 a dénoncé l'absence de prévisions budgétaires pour les consommateurs.

Le groupe CGT 83 a dénoncé l'absence de prévisions budgétaires pour les consommateurs. L'Indecosa CGT 83 a dénoncé l'absence de prévisions budgétaires pour les consommateurs.



Indecosa CGT 83 invite à protéger les consommateurs

## LES CONSOMMATEURS SONT INQUIETS DU PROJET DE BUDGET DE L'ETAT

Toutes les annonces du premier ministre contiennent des remises en cause sérieuses des droits des consommateurs

Il a été annoncé au départ une recherche d'économies sur des niches fiscales, notion complétée par une remise en cause des « agences ». Voilà que le Canard Enchaîné indique qu'à ce titre l'INC, Institut National de la Consommation, serait considéré comme « agence » et devrait fermer.

C'est grave, c'est un établissement public au service de la défense des consommateurs qui serait remis en cause.

L'INC, c'est une mission de service public définie en 1968 à sa création, c'est un organisme indépendant des pouvoirs économiques, c'est la revue « 60 millions de consommateurs » qui fait référence en matière de tests comparatifs comme d'alertes santé, ce sont des émissions d'info télé suivies chaque semaine par plus

de 3 millions de téléspectateurs.

N'aurions-nous plus besoin de surveillance et d'informations sur les produits ?

Tous les débats récents sur la « mal-bouffe », le nutriscore, le bio seraient clos ?  
On arrête - tout va bien ?

C'est tellement énorme que 13 associations de consommateurs dont Indecosa CGT, mais aussi du mouvement familial ont publié un communiqué sur les agences et annonces de l'Etat.

En complément, le gouvernement continue d'enlever des moyens de fonctionnement aux CTRC ( Centres Techniques Régionaux de la Consommation).

La défense des consommateurs s'appuie sur 3 approches complémentaires : l'INC qui assure l'expertise, les associations qui sont sur le terrain, reçoivent et accompagnent les familles, et les CTRC, structures créées par l'Etat, adossées à l'INC, qui sont chargés de la formation des bénévoles associatifs.

Les CTRC, c'est une petite structure (en Paca 2 personnes, quelle économie pour l'Etat ! ) mais c'est une compétence essentielle car un(e) juriste , au service des familles sur les domaines de consommation ( contrats, démarchage, garanties, remboursements ....) et un secrétariat d'organisation des séances de formation.( réservations, documentations ...).

La subvention d'Etat était de 98 000 en 2008, elle est annoncée à 9 000 pour 2025.

### **Contre la vie chère, agir concrètement**

Le gouvernement a l'intention d'augmenter la TVA sur les abonnements de gaz et d'électricité de 5,5 % à 20%

Une pétition est proposée demandant que la Tva sur les abonnements et la consommation soit de 5,5%, en appliquant ce calcul aussi sur les consommations. Indecosa appelle à massivement signer cette pétition , disponible auprès d'un militant ou sur le lien :

<https://www.senat.fr/leg/ppl24-768.pdf>

**NOUS NE DEVONS PAS NOUS HABITUER AU PIRE !**  
**ILFAUT REAGIR ;**